



DEBUT DE SEMAINE SPORTIF INCENDIE AU B2

Au Centre de Détention de Neuvic sur l'Isle, certains diraient que les jours se suivent et se ressemblent fortement. Certains diraient qu'une certaine routine peut s'installer. Cette routine est régulièrement chamboulée par les aléas que peut connaître une détention classique : bagarre, insultes, pannes, visites, exercices, problèmes d'approvisionnement, travail, activité, maladie, etc. Tout est fait pour que cette routine ne s'installe pas de trop.

Ce lundi matin, un jour comme un autre, c'est un incendie qui se déclare dans une cellule du B2. Un accident ou un incendie volontaire ? Coïncidence frappante, l'incendie est déclenché après que le détenu M. montre son mécontentement sur les règles du CD de Neuvic : en effet il souhaitait avoir un traitement de faveur sur les horaires de mouvement sport. Cela lui a été refusé pour le bon fonctionnement du centre de détention.

A partir de 9h, le personnel de surveillance réagit vite et bien pour évacuer l'étage concerné tout en maîtrisant le détenu M. qui voulait, semble-t-il empêcher l'intervention du personnel. Le détenu est maîtrisé et monté au QD, pendant que plusieurs équipes équipées d'ARI essaient de limiter la propagation du feu et d'évacuer les détenues et les personnels sur place.

Les détenus du B1, B2 et B3 sont mis en sécurité dans les cours de promenade en attendant l'arrivée des pompiers.

Plusieurs personnels et détenus ont été incommodé par les fumées et immédiatement conduit à l'US.

Pendant plus de 3h, ce sera un va et vient incessant entre le personnel pénitentiaire, les pompiers et la gendarmerie.

Vers midi, la réintégration des détenus s'opère dans le calme. Tous ont pu retrouver leur cellule sauf les détenus sur B2. Quant au détenu M., il est parti en GAV dans la foulée.

Les 16 détenus du B2 ont pu être relogé sur les autres secteurs du centre de détention dans l'après-midi avec la participation de tous.

FO Justice félicite l'ensemble des agents pour leur réaction et leur professionnalisme !

FO Justice remercie les pompiers pour leur réactivité.

FO Justice demande à la Direction qu'elle apporte la reconnaissance que les agents du terrain méritent, tout grades et corps confondus !

FO Justice demande à la Direction Interrégionale d'arrêter provisoirement les transferts vers le CD de Neuvic !

